

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO ODDO BHF (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538826
72 avenue Victor Hugo	Téléphone : (+33)1 76 62 26 20
Adresse : 75116 Paris	E-mail : contact@sagis-am.com
France	www.sagis-am.com

L'AMF est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce document a été mis à jour dernièrement le 29/12/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type de produit d'investissement

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS). Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Durée de l'OPC

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO ODDO BHF » a un objectif de gestion identique à celui de l'OPCVM maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir rechercher une performance égale ou supérieure à Ester +300bp sur un horizon de placement supérieur à 5 ans tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle à 10% ex-post maximum du portefeuille.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La gestion du Fonds repose sur une gestion discrétionnaire combinant l'utilisation d'instruments financiers diversifiés (actions, obligations, titres de créances négociables et d'OPC) et d'instruments financiers à terme.

L'investissement du Fonds en titres de créances s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – bond picking- reposant pour une large partie sur la qualité de l'émetteur (Rating Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion) et pour une moindre partie sur le caractère attractif de la rémunération du titre sélectionné. L'investissement du Fonds en actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – stock picking. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale qui repose sur une approche durable « value », dont les critères les plus importants sont la stabilité, la rentabilité, la profitabilité et une évaluation jugée attrayante par la Société de Gestion.

Les valeurs dans lesquels le Fonds investit sont soumises à des restrictions liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les entreprises figurant dans l'indice MSCI ACWI constituent l'univers d'investissement initial du Fonds, tant pour les actions que pour les obligations d'entreprises. L'application d'un filtre ESG basé sur les données de MSCI ESG Research se traduit par l'exclusion d'au moins 20% des sociétés reprises au sein de l'indice MSCI ACWI. Le filtre ESG repose sur les trois évaluations suivantes réalisées par MSCI ESG Research :

1. Le score MSCI ESG évalue la sensibilité des entreprises aux risques et opportunités liés aux critères ESG sur une échelle allant de « CCC » (plus mauvaise note) à « AAA » (meilleure note). Il est basé sur les sous-scores pour chacun des trois critères (environnement, social et gouvernance), avec une échelle allant dans chaque cas de « 0 » (plus mauvaise note) à « 10 » (meilleure note). Le Fonds n'investit pas dans les entreprises ayant obtenu le score « CCC » ou ayant obtenu le score « B » dans le cas où leur sous-score MSCI ESG est inférieur à « 3 » dans les catégories environnement, social ou gouvernance, ni dans les émetteurs souverains affichant un score de « CCC » ou « B ».
2. Le Fonds applique le socle commun d'exclusion tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de Gestion, disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». Ce socle couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Fonds applique également des exclusions spécifiques. Ainsi, le Fonds ne pourra pas investir dans les entreprises qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires dans la vente d'armes nucléaires, conventionnelles ou civiles, les jeux de hasard et la pornographie.
3. Le score MSCI ESG Controversies analyse les stratégies de gestion des entreprises et vérifie qu'elles se conforment aux normes et standards internationaux. Le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies est notamment contrôlé. Le Fonds n'investira pas dans les entreprises qui violent ces principes au regard du score MSCI ESG Controversies. Au moins 90% des émetteurs des titres en portefeuille sont évalués au regard de leur bilan ESG (à l'exception des liquidités). Des informations supplémentaires sur l'analyse ESG sont prévues dans le prospectus, à la rubrique « Stratégie d'investissement ». Le Fonds est géré de manière active mais n'est pas géré en référence à un indicateur.

Le Fonds pourra être exposé :

-aux marchés actions de 0% minimum à 50% maximum de l'actif net du Fonds, de tous secteurs et de toutes capitalisations. L'investissement en actions se fera en actions françaises, européennes ou internationales, dont 10% maximum hors OCDE.

-aux marchés de taux et monétaires de 40% minimum à 100% maximum de l'actif, dont 90% minimum de cette poche en titres dits « Investment Grade » de notation supérieure à BB+ et jusqu'à 10% de l'actif net en titres réputés spéculatifs dis « à haut rendement », de notation comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion).

Le Fonds pourra investir dans des titres de créances négociables d'émetteurs d'un pays membre de l'OCDE exclusivement. L'échéance maximum des titres utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds sera de 5 ans.

Le Fonds pourra investir dans des titres obligataires de la zone OCDE avec 10% maximum hors OCDE. La maturité maximum des titres obligataires est de 12 ans mais le Fonds peut être investi jusqu'à 20% dans des obligations de maturité supérieure. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le fonds peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise. Le Fonds est géré dans une fourchette de sensibilité de 0 à 7. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux. Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE et (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par les Sociétés de Gestion du Groupe ODDO BHF (jusqu'à 10%) et seront compatibles avec

la stratégie d'investissement du Fonds. Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ou conditionnels et effectuer des opérations de gré à gré dans le but d'une couverture et/ou d'une exposition des risques de taux, actions et change du portefeuille (futures, options, change à terme). Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 50% de son actif net au risque de change. L'exposition aux marchés émergents ne pourra pas excéder 10% de l'actif net du Fonds. L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et Dérivés) ne pourra pas dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire, crédit) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscription et rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi. La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi à l'exception des jours fériés légaux en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et/ ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans ce cas, elle est calculée la veille. Lorsque le jour de centralisation des souscriptions / rachats du fonds maître est un jour férié en France ou jour de fermeture de Bourse, la centralisation des souscriptions /rachats du fonds nourricier sera, uniquement dans ce cas, la veille du jour de centralisation des souscriptions / rachats, c'est-à-dire le mercredi à 16h. En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître : Les demandes de rachat sont centralisées chaque vendredi (ou le jour de bourse précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié légal) avant 11h15 auprès du centralisateur ODDO BHF SCA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative (via l'OPCVM maître) : risque de crédit, risque de contrepartie. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 890 EUR	3 910 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-51,1 %	-17,1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 EUR	5 200 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-12,5 %	-12,3 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 510 EUR	11 780 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	5,1 %	3,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 920 EUR	13 900 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	19,2 %	6,8 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	174 EUR	1 063 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,7 %	1,8 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	174 EUR	1,7 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0 EUR	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
-------------------------------------------------------	------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription.

Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.